

Gouter Séniors

24.02.2016

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs les délégués Commission CCAS,

Madame Eliette GENIN, Présidente, et tous les membres du Regain Saintois,

Monsieur Pascal THIELON, Responsable du Foyer Restaurant « la Taulejado »
représentant la société ELIOR,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Chaque année, je suis heureux de partager avec vous ce traditionnel goûter, moment de joie et convivialité, et je vous remercie pour votre présence.

Je tiens à remercier les élus du Conseil Municipal, Madame Eliette GENIN, Présidente du Regain Saintois, et les adhérents de l'association, le personnel du Relais pour leur accueil, la Société ELIOR, gestionnaire du foyer restaurant « la Taulejado » et son responsable Pascal THIELON, qui ont préparé cette collation de douceurs, ainsi que « la Chorale Saintoise » et « Magic Tony » qui animeront votre après-midi, dans la magie, en musique et en chansons.

Quelques rappels sur le bilan des actions communales, ainsi que les principaux travaux et aménagements réalisés et en cours :

Comme vous le savez tous, la commune des Saintes a intégré, le 1^{er} janvier 2014, la communauté d'agglomération « Arles, Crau, Camargue, Montagnette ».

L'ACCM a pris en charge les transports, l'eau, l'assainissement et demain elle prendra les ordures ménagères.

Concernant les transports, la mise en place des « Bus a 1 euro », entre Arles et les Saintes, risque de développer une forte insécurité pour les passagers.

J'attends toujours une réponse positive de l'ACCM pour la mise en place d'une navette pour les hameaux.

Concernant l'eau, la décision prise par la Communauté d'Agglomération et le changement de délégataire ont conduit à la fermeture de l'agence Véolia Eau des Saintes.

Tous les vendredis matins, une permanence sera tenue par la Société SAUR entre 8 h et 12 h, dans un bus stationné devant le Groupe Scolaire Roger Delagnes, Avenue Roger Delagnes, pour l'accueil des administrés.

Je veillerai au strict respect des décisions prises par une assemblée très engagée politiquement.

Concernant le SYMADREM, la Municipalité poursuit sa lutte incessante pour la protection du village contre l'érosion marine et les crues du Petit Rhône.

La rive gauche de la digue du Petit Rhône a été renforcée à hauteur de l'Amarée et des travaux de confortement de la digue à la mer ont été réalisés avec un enrochement sur un kilomètre.

Concernant les finances publiques, malgré le désengagement de l'Etat et la baisse des Dotations, notre bonne gestion et la maîtrise de nos finances nous permettent de poursuivre nos actions pour les Saintes.

Notre travail et notre rigueur ont, d'ailleurs, été récompensés par une première Marianne d'Or pour la gestion des finances communales.

Je peux vous affirmer, aujourd'hui, qu'au budget 2016, il n'y aura pas d'augmentation du taux de la part communale pour la 21^{ème} année consécutive.

Depuis 1995, l'inflation cumulée correspond à une baisse de vos impôts locaux de plus de 20 %.

Concrétisation des aménagements et travaux du programme municipal 2014/2020 dont les principaux sont :

- La première tranche des travaux du quartier des Impériaux et de l'ancienne gare est bientôt terminée. La deuxième tranche débutera en septembre. Les travaux de la route départementale 570, avenue d'Arles, qui étaient programmés en septembre prochain, ont été avancés pour ne pas pénaliser les Saintes et ont débuté le mois dernier, avec la réfection des réseaux d'eau, d'assainissement et pluvial.

- l'Eglise Notre Dame de la Mer subit d'importants travaux de restauration depuis septembre 2015. Ces travaux s'avèrent nécessaires pour la sécurité du public et des paroissiens, ainsi que pour la préservation du monument.

Sa réouverture est prévue pour Pâques 2016 et je pense que vous serez très surpris de la qualité des travaux réalisés.

- En partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil Départemental pour l'A.P.A., l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, nous travaillons sur la réouverture de la Résidence Service Séniors « la Vallée des Lys ».

Le Conseil Départemental a lancé un appel à projet pour la création de 250 places en Résidence Autonomie, dans le département des Bouches-du-Rhône, destinées à l'accueil de personnes âgées autonomes.

Ce schéma départemental permettra aux séniors de bénéficier d'aides du Conseil Départemental et réduira le coût des prestations de services des pensionnaires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au Conseil Départemental, avant le 25 mars 2016. Je vous rappelle que la Résidence Service Séniors n'est pas un établissement communal, mais privé, et il n'a pas coûté un seul centime à la commune qui, bien au contraire, a perçu un loyer de 503 mille euros.

- Le dossier du Pôle Santé n'est pas l'Arlésienne. Il est budgété pour 2017/2018.

Il n'avance, peut-être pas assez vite pour certains mais nous nous assurons de toutes les garanties nécessaires pour sa réalisation.

Si vous lisez la presse, la Provence ou le Midi Libre, de nombreuses villes de la région sont confrontées au désert médical.

Cet établissement pourra regrouper tous les professionnels de santé, s'ils le désirent.

- Le réaménagement de l'Aire de Stationnement des Launes est lancé avec la réfection complète du Chemin des Macreuses, réseau pluvial, espace vert, toilettes publiques et vidéo protection.

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons reçu les derniers chiffres du recensement de la population établi au 1^{er} janvier 2016.

Force est de constater que la population saintoise a progressé avec 2 mille 593 habitants, car il fait bon vivre aux Saintes.

Cela va entraîner une augmentation du nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales saintoises. N'en déplaisent à certains !

Après les fêtes de fin d'année qui ont eu un réel succès auprès des petits et des grands, vous recevrez prochainement recevoir le programme des festivités et manifestations organisées aux Saintes tout au long de l'année.

Ce programme, riche et varié, sera également mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie et vous pourrez le consulter sur les sites internet de la Mairie et de l'Office de Tourisme.

Avant de terminer, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous en raison de leur état de santé, ainsi que pour ceux qui nous ont quittés l'année dernière et en ce début d'année.

Maintenant, laissons place au gouter, à la magie, la musique, la danse et la joie d'être ensemble.

Je vous renouvelle mes sincères remerciements pour votre présence et vous souhaite un excellent après-midi.